

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE



SELECTIONNABILITE 2011 EN EQUIPE DE FRANCE

ROUTE ESPOIRS-ELITES DAMES

CH. EUROPE : OFFIDA (ITALIE) LES 14 ET 16 JUILLET 2011

CH. MONDE : COPENHAGUE (DANEMARK) LES 20 ET 24 SEPTEMBRE 2011

PREAMBULE : PRINCIPES GENERAUX

LA SAISON SPORTIVE 2011 S'INSCRIT DANS LA DYNAMIQUE DE L'OLYMPIADE « LONDRES 2012 » LE CALENDRIER SPORTIF INTERNATIONAL RESTE PRIORITAIRE POUR PERMETTRE A LA FRANCE D'OBTENIR LES QUOTAS NECESSAIRES POUR ETRE PRESENTE DANS LES COMPETITIONS DE REFERENCE (CHAMPIONNATS D'EUROPE, CHAMPIONNATS DU MONDE ET COUPES DU MONDE); LES EQUIPES DE FRANCE ET LES SELECTIONS NATIONALES DOIVENT A LA FOIS ETRE COMPETITIVES AU PLUS HAUT-NIVEAU, ET CONTRIBUER A L'ACCESSION DES JEUNES SPORTIVES AU NIVEAU INTERNATIONAL AFIN DE PREPARER DURABLEMENT NOTRE FUTURE ELITE AUX GRANDS RENDEZ-VOUS INTERNATIONAUX DE DEMAIN. L'OBJECTIF EST DE SELECTIONNER L'ATHLETE QUI A LE PLUS DE CHANCE D'OBTENIR UNE PLACE SUR LE PODIUM DANS CHAQUE DISCIPLINE

- 1- La Directrice Technique nationale est le sélectionneur, elle arrête la sélection sur proposition des entraîneurs nationaux et après consultation du médecin fédéral.
- 2- Les athlètes ayant satisfait aux critères énoncés ci-dessous deviennent sélectionnables au sein de l'équipe de France pour participer aux épreuves référencées.
- 3- Le sélectionneur effectue son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe de France. Il est tenu compte des capacités de la sportive à s'intégrer dans le collectif, des qualités spécifiques, de l'état de forme au moment de la sélection et de son évolution probable.
- 4- Un dossard peut être attribué au choix de la DTN en dehors de tout critère. Il en est de même pour tout dossard supplémentaire qu'attribuerait l'instance internationale (UEC – UCI).
- 5- La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et la(es) remplaçante(s). Cette(ces) dernière(s) peut (vent) être désignée(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.
- 6- Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la signature et à l'application de la Convention de Sportif de Haut Niveau et de Membre de l'Equipe de France, à la conformité de la préparation définie avec l'entraîneur responsable du collectif et avec les objectifs de compétitivité de la sportive dans le contexte international.
- 7- La DTN peut, à tout moment, retirer de la liste toute sportive sélectionnable ou sélectionnée qu'elle considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle elle est retenue, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale prononcée par le médecin fédéral, l'absence totale ou partielle du suivi médical ou en raison d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).

- 8- Les athlètes s'engagent à honorer toute sélection en Equipe de France et respecter le calendrier de compétitions défini à cet effet, sauf contre-indication médicale constatée par le médecin en charge des équipes de France et/ou le médecin fédéral. Tout autre motif est laissé à l'appréciation de la DTN.
- 9- Si une sportive est sélectionnable à plusieurs épreuves pour des catégories de compétitions différentes (Junior, U23, Elite), le sélectionneur détermine la compétition que la sportive dispute.
- 10- Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au pays.
- 11- Si le nombre d'athlètes sélectionnables ou si le nombre d'athlètes sélectionnées est supérieur au quota attribué à la FFC, le sélectionneur établit un ordre d'accès à la sélection.
- 12- Les modalités et critères ci-dessous sont contingents à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la fédération internationale (U.C.I) et/ou par la fédération Européenne (U.E.C.) aux règles en vigueur pour les Championnats d'Europe et du Monde.
- 13- La Fédération Française de cyclisme se réserve le droit, à tout moment, d'amender ou modifier tout ou partie d'un texte de sélection pour tout motif dans l'intérêt de l'Equipe de France. En aucune manière, la Fédération Française de cyclisme ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences entraînées par de tels amendements.
- 14- Quel que soit son niveau sportif, tout athlète qui enfreindrait les règles de l'éthique du sport ne pourrait être sélectionné dans l'équipe de France de cyclisme.

FEMININES SUR ROUTE, ESPOIRS ET ELITES

LES ORIENTATIONS 2011

L'encadrement de l'Equipe de France permet d'organiser la formation, la détection, l'émergence, l'épanouissement de talents féminins pour accompagner le projet Londres 2012 et surtout préparer Rio 2016 et l'olympiade 2020 :

- Julien GUIBOREL est en charge du programme « Juniors »
- Dany BONNORONT de l'ensemble des Equipes de France féminines et tout particulièrement des catégories « Espoirs et Seniors »
- Le Dr Thierry ADAM, médecin et gynécologue du sport s'occupe de l'ensemble du collectif France féminin, des Juniors aux Elites.

La sélection en Equipe de France est faite par l'entraîneur en fonction des objectifs définis et de la réglementation internationale en vigueur.

Le programme du « **Collectif Elite** » est centré sur l'objectif annuel que sont les championnats du Monde de Copenhague au Danemark. Les Coupes du Monde, les compétitions internationales sont pour la fédération des objectifs intermédiaires permettant d'aller vers l'objectif annuel. Elles permettent d'entrer dans les quotas internationaux de sélection pour les championnats du Monde et les Jeux Olympiques. Pour la sportive, se sont des étapes importantes à programmer durant la saison lui permettant de construire sa forme sportive et de se situer dans la hiérarchie mondiale.

L'objectif final de l'olympiade, est le CLM et l'épreuve en ligne des Jeux Olympiques de Londres 2012.

Pour toutes sélections, il est tenu compte des résultats à titre individuel, sur les compétitions citées ci-dessus, mais également de l'engagement et de la motivation à adhérer à la « stratégie du Collectif France » pour atteindre des performances significatives. Dans le cadre des orientations identifiées par l'entraîneur national, ces qualités d'esprit de groupe et de cohésion stratégique en course seront indispensables dans l'approche des objectifs fixés.

Le programme du « **Groupe Espoirs** », moins de 23 ans (U23), s'inscrit dans une démarche de progression et d'acquisition d'expériences lors de confrontations internationales, telles que par exemple le Grand prix Elsy Jacobs et Mameranus, une ou deux coupes du monde, des stages de formation. L'objectif 2011 est centré sur la préparation des championnats d'Europe en Italie et l'acquisition de comportements conduisant au plus haut niveau.

Le « **Groupe Juniors** » encadré par Julien GUIBOREL prépare les championnats d'Europe en Italie et du Monde au Danemark. Des stages d'évaluation et de perfectionnement viennent renforcer le programme. Des compétitions sont désignées pour servir les sélections.

MODALITES

Les modalités de qualifications sont définies sous réserve de l'obtention des quotas maximum par épreuves.

Toutes les athlètes y compris celles disposant d'un « statut protégé » doivent confirmer leur statut lors d'une épreuve internationale de référence et peuvent être enlevées de la sélection en cas de méforme constatée.

Sont **sélectionnables** aux épreuves du calendrier de l'équipe de France Espoir-Senior dames, lors d'épreuves prises en référence, les sportives répondant aux exigences suivantes :

1. Les athlètes protégées : Sous réserve d'un parcours adapté aux qualités de la sportive et d'un critère de performance à établir
 - a. Pour les CE : les championnes d'Europe espoirs l'année N-1
 - b. Pour les championnats du monde : les podiums aux championnats du monde l'année N-1
2. Les athlètes à fort engagement dans le projet sportif fédéral et combatives
3. Les athlètes qui participent aux épreuves, référencées ci-dessous
4. Les athlètes qui disposent des aptitudes au parcours faisant l'objet de la sélection
5. S'intégrer et s'engager au bénéfice du collectif

Les épreuves référencées de l'année en cours sont les :

1. Manches de Coupes du Monde
2. Epreuves internationales de classe 1.1, 1.2, 2.1, 2.2
3. Championnats de France route, épreuve en ligne et de contre la montre
4. Manches de Coupe de France dames
5. Manches de Division Nationale

✓ **MODALITES DE SELECTIONNABILITE SPECIFIQUES AUX EPREUVES CI-DESSOUS**

• **CH. EUROPE : OFFIDA (ITALIE) LES 14 ET 16 JUILLET 2011**

Epreuve en ligne – 6 places maximum

- Top 20 sur une épreuve de coupe du monde
- Championne de France Espoir 2010
- Top 6 championnat de France Elite classement scratch
- 1^{ère} Espoir au classement final coupe de France
- Top 3 sur une épreuve de coupe de France
- Spécificités requises pour le parcours (grimpeuses, partenaires), en dehors des critères énoncés ci-dessus

Epreuve contre la montre – 2 places maximum

- 1^{ère} Espoir au championnat de France du CLM à Boulogne Sur Mer
- 2^{ème} Espoir et top 5 classement scratch Elite au championnat de France du CLM à Boulogne Sur Mer
- Résultats des tests de terrain aux stages spécifiques

• **CH. MONDE : COPENHAGUE (DANEMARK) LES 20 ET 24 SEPTEMBRE 2011**

Epreuve en ligne – 6 places maximum (selon quotas et potentiel de médaille)

- Top 15 sur une épreuve de coupe du monde
- Top 30 du classement UCI arrêté après l'épreuve de Plouay
- Top 8 au championnat d'Europe Espoirs 2010
- La championne de France Elite 2010
- Vainqueur de la finale de la coupe de France 2010
- Le comportement et les résultats lors des sélections précédentes au niveau mondial : (CE, TA, épreuves NCUP), en dehors des critères énoncés ci-dessus
- Spécificités requises pour le parcours, en dehors des critères énoncés ci-dessus

Epreuve contre la montre – 2 places maximum

- La championne de France Elite
- Top 1 au championnat d'Europe espoir CLM,
- Au choix de l'entraîneur, au regard des écarts constatés au championnat de France 2011